

C'est le premier CHS-CT de l'année 2014. La CGT Finances lit sa déclaration liminaire. [Ici](#)

Le budget disponible pour 2014 s'élève à la somme de 159.597 €

Avant cette première réunion plénière, pour la DDFiP 17, **5 groupes de travail** se sont réunis le 01/01/2014 et le 02/04/2014.

- 4 journées ont été consacrées au Document Unique des Evaluations des Risques Professionnels.
 - ➔ 1 journée pour la formation des représentants du personnel sur ce document et ses nouveautés 2014.
 - ➔ 3 autres journées (*3 groupes de travail*) se sont concentrées à l'analyse de ce document pour permettre une synthèse et de programmer ainsi un **plan de prévention annuel**. Ces journées ont permis de diminuer le nombre de lignes de 1.700 à moins de 500 en les regroupant par thème et d'avoir un document plus lisible.
- 1 groupe de travail (02/04/2014) a été consacré à l'analyse des dépenses proposées par les différentes directions

Compte tenu du nombre de points présents dans l'ordre du jour, le médecin et le directeur des douanes demandent que leurs points respectifs soient avancés (*rapport de médecine de prévention et fusion de l'ENBD*).

Le président du CHS-CT et les représentants du personnel acceptent cette modification.

A noter que pour la première fois, tous les points présents à l'ordre du jour n'ont pu être abordés et ont dû être reportés au prochain CHS-CT


L'ordre du jour est le suivant :

- ❶ **Approbation des procès-verbaux des réunions du 20/11/2013 et 06/12/2013.**
 - ❷ **Présentation de la note d'orientations nationales pour 2014.**
 - ❸ **Compte-rendu de la visite de la trésorerie La Rochelle Hôpital par une délégation des membres du CHS le 31 janvier 2014, et programmation des visites de locaux (art. 52).**
 - ❹ **Examen des registres santé et sécurité au travail.**
 - ❺ **Examen des propositions de travaux des directions : Élaboration du budget 2014.**
 - ❻ **Point d'étape sur la fusion des écoles à l'ENBD de La Rochelle.**
 - ❼ **Examen des accidents de services.**
 - ❽ **Examen des fiches de signalement ou d'agression.**
 - ❾ **Examen du rapport annuel du médecin de prévention pour l'année 2013.**
 - ❿ **Questions diverses.**
-
- ❶ **Approbation des procès-verbaux des réunions des 20/11/2013 et 06/12/2013.**

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

② **Présentation de la note d'orientations nationales pour 2014.**

M GERME (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) présente la note d'orientation nationale pour 2014 et ses nouveautés. Il est fait lecture du compte-rendu. Vous [trouvez ici cette note](#) avec nos commentaires.

Il suffit de passer la souris sur  pour que les commentaires s'affichent. .

Après la présentation de M GERME (ISST), nous sommes intervenus sur les points suivants.

Sur le calendrier des réunions du CHS-CT de Charente-Maritime

La CGT demande qu'on institutionnalise un calendrier de 4 réunions plénières au lieu de 3. En effet, le CHS-CT a vu ses champs d'action et juridique s'élargir, avec pour conséquence l'augmentation du nombre de points à aborder. On cite aussi le nombre de documents à valider et de missions à effectuer (*Tableau de Bord de veille Sociale, Visite de la délégation du CHS-CT, Mise en place du Plan annuel de prévention à partir du DUERP etc*). Pour 2015, la CGT souhaite que le calendrier se répartisse de la manière suivante : Avancer la première réunion plénière (*entre le 15/02 et le 15/03*), rajouter une réunion au mois d'avril, la troisième au mois de juin et la dernière au mois de novembre.

Une organisation demande que la dernière réunion soit placée plutôt vers la fin octobre pour éviter que des dépenses ne soient pas prises en compte comme ce fut le cas cette année.

Le président prend acte de cette demande et rappelle qu'en 2014, à la demande des représentants du personnel, un CHS-CT spécial fusion ENBD avait été effectué au mois de septembre.

Articulation Comité Technique Locaux et CHS-CT (Fiche d'impact)

La CGT demande que les directions utilisent les fiches d'impacts prévues dans cette note d'orientation. En effet le CHS-CT couvre plusieurs administrations avec des missions et des modes d'organisation totalement différents. Il est indispensable pour les membres du CHS-CT (*acteurs préventeurs comme représentants du personnel*) de connaître le point de vue des Comités Techniques Locaux sur les changements d'organisation dus à des restructurations ou à des travaux importants dans les services afin de mettre en place une politique de prévention et d'émettre un avis.

En conséquence, La CGT souhaite que le Comité Technique (C.T) gérant l'ENBD lui fasse parvenir une fiche d'impact sur l'Ecole au moment des travaux et une autre après les travaux. Elle souhaite aussi que la DDFiP fasse de même pour l'installation du CDIF sur le Centre des Finances Publiques de Fetilly. A ce titre, elle rappelle que les agents du CDIF ne connaissent toujours pas les détails de cette installation notamment sur la réception des redevables et le devenir des archives..

Le Directeur des Douanes explique que le l'Ecole des Douanes dépend du Comité Technique de Lille et que ces travaux impactent aussi quelques enseignants de Rouen, il va donc se renseigner sur cette articulation et ce nouveau document à fournir. **Affaire à suivre**

Le DDFiP confirme que la problématique du CDIF de La Rochelle sera discutée au prochain Comité Technique Local.

Le temps de travail des assistants de prévention

La CGT demande le temps de travail des assistants de prévention et s'inquiète d'un éventuel sous dimensionnement de cette tâche pour l'ENBD compte tenu de l'importance des travaux.

Le DDFiP reconnaît que la charge de travail a augmenté pour son assistant de prévention. La mise en place d'un A+ au 01/01/2014 dont le rôle porte essentiellement sur les conditions de travail permet de soulager l'assistant de prévention et de faire un meilleur liant entre les services Ressources Humaines, les chefs de service et le BIL ;

Le Directeur des Douanes explique qu'effectivement, le temps de travail pour l'assistant de prévention est réellement sous-dimensionné (30%), sachant que cet agent fait office, en même temps, de secrétaire général. En conséquence, il a sollicité la création d'un poste d'assistant de prévention auprès de la Direction Générale. A la demande d'une organisation syndicale, pour savoir si ce poste sera pris sur les effectifs, le Directeur des Douanes explique qu'il ne peut pas répondre en l'état actuel.

③ **Compte-rendu de la visite de la trésorerie La Rochelle Hôpital par une délégation des membres du CHS le 31 janvier 2014, et programmation des visites de locaux (art. 52)**

Il est fait lecture du compte-rendu qui a été rédigé par les 4 représentants du personnels s'étant déplacé à savoir :

- Mme Albine BUFFETEAU (CGT Finances)
- Mme Evelyne T A R I S (FO Finances)
- M. Michel FRANTELE (Solidaires Finances)
- M. Franck R I B I E R E (CFDT Finances)

Le compte-rendu relevant des problèmes de sécurité, il a été décidé de ne pas le publier sur notre site internet dans son intégralité compte tenu de la spécificité du service. Vous trouverez ci-dessous quelques extraits (*en bleu*) avec les réponses de l'Administration sur les problèmes constatés.

Problème d'effectif

L'effectif théorique est de 15 agents (1 A+, 1 A, 12 B et 1 C) mais, dans la réalité, le service fonctionne actuellement avec 14 agents (1 départ à la retraite le 1/02/2014) et 2 autres départs sont déjà prévus pour les 1/04 et 1/06/2014. Durant 3 mois dont 2 de congés annuels, le service devra fonctionner avec 20% de son effectif non remplacé.

Le DDFiP répond qu'il est au courant du sous-effectif et qu'une partie de celui-ci sera compensée par l'envoi d'agent de renfort.

Sécurité incendie

Le compte-rendu intervient sur les problèmes de sécurité incendie.

*Constitué de nombreuses pièces contiguës, il contient à la fois les archives de la trésorerie et une partie de celles de l'hôpital. Il ne dispose **que d'un seul extincteur** pour une surface approximative de 300 à 400 m² et **d'aucun détecteur de fumée** malgré l'absence de présence humaine.*

*Les deux petites salles d'archives du RDC sont relativement encombrées (archives « vivantes », stock d'enveloppes, fauteuils, ventilateurs, baie de brassage informatique...) et ne disposent pas de **détecteur de fumée**. En dépit des produits qui y sont stockés, **seule une de ces pièces dispose d'un extincteur**.*

*Les extincteurs sont vérifiés tous les ans. Le chef de poste a indiqué que les trappes de désenfumage étaient en état de fonctionnement. Un exercice d'évacuation a eu lieu au cours du dernier trimestre 2013. A cette occasion, **les alarmes contre l'incendie n'ont pas été testées**. Il y aura lieu de remédier à cela pour constater qu'elles sont toutes en état de marche.*

Les agents formés au maniement des extincteurs étant partis à la retraite depuis quelques temps déjà, il semble nécessaire de faire suivre une formation de ce type à plusieurs agents dans les meilleurs délais. Le ou les noms des personnes responsables de l'évacuation en cas d'incendie (serre-fils) doivent être mentionnés sur les plans d'évacuation disposés sur les murs des locaux.

M GERME (ISST) fait les observations suivantes tout en rappelant les obligations réglementaires.

Sur les extincteurs, le nombre lui paraît largement insuffisant mais il précise qu'il ne sert à rien de mettre des extincteurs si les agents présent ne sont pas formés.

La direction lui fait part de ses difficultés pour trouver des volontaires pour la formation au maniement des extincteurs mais fera le nécessaire quant au nombre d'extincteurs.

M GERME (ISST) rappelle que si l'Administration a des devoirs pour protéger son personnel, le personnel a aussi une responsabilité pour assurer sa propre protection. (*Commentaire CGT On peut citer ainsi l'exemple de l'entreprise qui met à la disposition un casque de chantier que l'ouvrier refuse de porter*). Le chef de poste doit donc faire le tour de son personnel pour trouver des volontaires. Sur la présence de détecteurs de fumée, la réglementation ne l'exige pas. Si l'Administration décide de les installer pour protéger notamment ses archives, elle doit s'assurer de leurs bons fonctionnements et de changer les piles périodiquement.

M GERME (ISST) demande à l'Administration de s'assurer que le site de la trésorerie dispose bien d'un système d'alarme incendie en état de fonctionnement.

Sortie et transport des fonds

Un débat sur la sécurité (assez long) s'est instauré entre les représentants du personnel et l'Administration au sujet des sorties des fonds effectuées par les agents.

Les représentants de personnel ont rappelé que pour cette trésorerie le transport de fonds devait être effectué à minima par le chef de poste ou son adjoint. Il a été demandé de voir si les protocoles édictés par le Ministère en la matière sont respectés.

Le DDFiP a répondu qu'on ne pouvait pas faire appel aux sociétés de transport de fonds quelles que soient les sommes, qu'il fallait faire attention au respect des métiers et des missions sinon il y aurait danger pour lesdites missions (*Commentaire CGT : Une des missions de la trésorerie est d'encaisser des espèces, si cette mission disparaît ...*). De plus le DDFiP a précisé que les dégagements des espèces sont compliqués car les services de la Poste se mettent de plus en plus en retrait sur les dégagements de fonds. Au cas particulier, la Direction va étudier avec le chef de poste une nouvelle organisation afin d'améliorer la sécurité des décaissements.

Sécurisation du site

Les problèmes relevés au cours de cette visite ont bien été pris en compte par la Direction et le nécessaire devrait être fait. (*Commentaire CGT : Les travaux ou les réparations demandées ne devraient pas en principe entraîner des dépenses insurmontables pour le budget de fonctionnement de la Direction*). **Affaire à suivre.....**

4 Examen des registres santé et sécurité au travail

Au cours de ce point à l'ordre du jour, la CGT a demandé que la prochaine visite de la Délégation du CHS-CT du CDFP de Rochefort se déroule vers la mi-mai et non fin mai conformément à la décision prise lors du CHS-CT du 20/11/2013. En effet, le calendrier de la campagne d'impôt sur le revenu a été avancé d'une dizaine de jours

Extrait du PV du 20/11/2013

M ROBERT (CGT) souhaiterait que pour le CFP de Rochefort cette visite se déroule pendant la campagne d'impôt sur le revenu et en fin de mois. Le but étant que la délégation du CHS-CT puisse observer la problématique de l'accueil de ce site pendant les pics de réception commun de la trésorerie et du SIP.

Commentaire CGT : La visite du CDFP de Rochefort devrait avoir lieu le mercredi 14 mai 2014.
Affaire à suivre.....

LES FICHES NAVETTES

23 Fiches navettes ont été déposées par les agents (21 pour la DDFiP17, 2 pour l'ENBD et 0 pour le service des pensions). Une partie de ces fiches avait été évoquée lors du groupe de travail du 02/04/2014.

Une partie de ces fiches navettes a fait l'objet de financement de travaux ou d'achat de matériel dans le budget du CHS-CT. Sur ce point nous ne relaterons que les fiches n'ayant pas eu de réponse ou relatant des problèmes de sécurité, d'hygiène

Fiche DDFiP 2013 n°31 du 10/10/2013

La CGT revient sur la demande faite il y a quelques mois par les agents de la Trésorerie de Saint Pierre d'Oléron sur l'installation d'un rideau de chaleur.

La DDFiP explique qu'une étude est en cours pour voir si on peut modifier la disposition des

meubles, leur hauteur, ou bien isoler cet accueil pour éviter cette installation de rideau de chaleur qui peut présenter des inconvénients comme le bruit.

Une organisation syndicale intervient pour dire qu'elle lui paraîtrait aberrant de faire cette étude pendant la période estivale.

Fiche DDFiP 2013 n°14.

L'ensemble des agents de la Trésorerie amende demande le nettoyage de leur VMC. La Direction répond qu'il y a une impossibilité technique à procéder à ce nettoyage. Un des militants de la CGT s'est rendu sur place et a pu constater de visu que la partie de la VMC incriminée étant inaccessible, elle ne pouvait être nettoyée, sauf à faire des gros travaux.

Fiche DDFiP 2013 n° 36 et 37 du 26/11/2013.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MARENNES.

Il a été constaté un dysfonctionnement sur les capteurs de présence déclenchant l'éclairage automatique ainsi que le blocage en position fermé d'un volet extérieur. A notre interrogation, la Direction précise que les agents techniques du BIL vont intervenir dans le mois de mai sur le site et procéder aux multiples réparations demandées. Sur ce site des demandes comme la pose d'un grillage, le rebouchage de trous ont été demandé depuis plusieurs mois.

Affaire à suivre

Fiche DDFiP 2014 n° 3 du 28/01/2014 et Fiche DDFiP 2014 n°7 du 20/02/2014

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT JEAN D'ANGELY.

Les agents du Service des Impôts des Particuliers avec l'aide de photographies se plaignent d'un dégât des eaux important qui a endommagé une partie du faux-plafond qui venait d'être refait,

La DDFiP 17 précise que la toiture et les infiltrations d'eau avaient bien été réparées par le propriétaire de l'immeuble. Le propriétaire a donc été contacté de nouveau pour faire le nécessaire.

L'ensemble des agents du site se plaignent du standard téléphonique (simple téléphone) et demande le remplacement par un AUTOCOM. La CGT intervient pour expliquer qu'elle n'est pas d'accord avec la conclusion de cette fiche qui considère que la réparation a été faite avec un téléphone un peu plus moderne. Nous demandons qu'un AUTOCOM soit installé sur ce site.

Affaire à suivre

Fiche DDFiP 2014 n° 13 et n°14 (Évoqué lors du groupe de travail du 02/04/2014)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE JONZAC

La propreté des locaux est un problème récurrent sur Jonzac. Nous l'avons signalé à plusieurs reprises.

L'arrivée de la Direction des Territoires de la Mer et le renouvellement au niveau national du contrat ONET devrait, d'après la Direction, amener une amélioration.

Affaire à suivre

Fiche DDFiP 2014 n° 14

Nous avons signalé lors du groupe de travail du 02/04/2014 et en CHS-CT le problème d'approvisionnement d'essuie mains sur certains sites (Jonzac, Escale...) Le problème proviendrait de l'entreprise prestataire et serait réglé.

Affaire à suivre

Fiche DDFiP 2014 n°6 du 20/02/2014

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINTES

Cette fiche a été rédigée par le médecin de prévention qui demande la changement d'une moquette

située au deuxième étage de ce CDFP compte tenu des risques d'allergie. Nous avons signalé ce risque lors du CHS-CT du 20/11/2013. La Direction a répondu qu'elle ne pouvait pas retirer cette moquette (*collée sur des dalles contenant de l'amiante*). Elle cherche toujours une solution.

Extrait du PV du 20/11/2013.

CFP Saintes

M. ROBERT (CGT) fait part des problèmes d'allergie pour un agent à Saintes, et souhaite le remplacement de la moquette du bureau.

Affaire à suivre

Fiche DDFiP 2014 n° 10 du 13/02/2014

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA ROCHELLE FETILLY (3EME ETAGE)

Le troisième étage de Fetilly est devenu une des arlésiennes de ce CHS-CT. Voulu en 2006 par un DSF qui s'imaginait architecte (Cf pdp du), cet étage est devenu un vrai boulet pour la direction actuelle. La Direction a tenu à faire un point d'information, la garantie décennale ayant été activée pour cette construction.

Sur les fenêtres : 75 % des ouvrants de cet étage ont bougé de quelques millimètres empêchant leurs fermetures ou leurs ouvertures. Un représentant du personnel explique que ces problèmes existent depuis l'origine mais qu'il a fallu attendre que la direction actuelle s'en occupe. Pour cette organisation syndicale, c'est une malfaçon et non la faute à un immeuble qui aurait soi-disant bougé. La Direction explique qu'elle est toujours en contact avec l'architecte.

Sur les infiltrations d'eau : L'origine a été trouvée et les travaux de réparation devraient enfin commencés.

Au cours de ce débat, la CGT a regretté que l'isolation (*thermique*) de cet étage ne soit effectuée qu'après les autres travaux (*dont la date est encore inconnue*) et qu'en conséquence les agents de cet étage devraient encore subir une période estivale sans isolation.

Affaire à suivre

Fiche DDFiP 2014 n° 11 du 25/02/2014

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT JEAN D'ANGELY.

L'ensemble des agents de ce site réclame l'installation de bouton panique sur des boxes de réception totalement isolés.

La CGT a profité de cette fiche pour initier un débat **assez vif** sur la sécurisation des boxes de réception dans le département. Nous exigeons de connaître le nombre de boxes de réception qui ont été équipés depuis l'audience que nous avons demandé en urgence à la direction le 28/02/2014 suite à une agression d'un collègue.

La direction répond que pour l'instant les boxes isolés de deux Centres des Finances Publiques ont été sécurisés et explique que les agents du BIL sont pris par d'autres taches.

Nous rappelons que les boutons paniques installés avec du scotch double-face ne tiennent pas. Pour la CGT la direction n'a pas priorisée cette tache tout en précisant que nous avons bien conscience que le BIL ne peut pas faire face aux multiples missions. Cette sécurisation aurait dû être effectuée par un prestataire de service mais faute de budget de fonctionnement, la direction est dans l'impasse pour pratiquer des travaux en urgence.

Affaire à suivre

* * * * *

5 Point d'étape sur la fusion des écoles à l'ENBD de La Rochelle

Les travaux et l'organisation de l'École Nationale de la Brigade des Douanes (E.N.B.D)

Le Directeur des Douanes intervient pour faire un point sur la fusion des deux écoles des Douanes sur le site de la Rochelle. L'objectif est d'intégrer la nouvelle école en 09/2015 pour la session de catégorie B. Le Directeur reconnaît que le calendrier sera serré pour terminer la totalité des travaux à temps.

Le bâtiment enseignement a été vidé en partie. La CGT intervient pour expliquer que cela occasionne pour les enseignants une perte de temps.

C'est en juillet 2014 que les travaux du désamiantage du bâtiment enseignement devraient débiter. Le responsable sécurité a été désigné. Plusieurs points de sécurité sont déjà signalés et une attention particulière devra être portée entre le déplacement des occupants (*stagiaires et agents*) et les engins.

La CGT s'inquiète de l'accueil de la promotion de la catégorie C en Avril 2015 sur un site en plein travaux.

Le directeur de l'ENBD explique que d'après la Direction Générale des Douanes cette promotion devrait être d'une petite taille à cause d'un creux dans le départ de retraite. L'ENBD, de toutes les manières, assurera sa mission de formation sur toute la durée des travaux mais avec un nombre de stagiaires réduit. Les 10 enseignants ou agents titulaires qui viendraient de l'école de Rouen auront la possibilité de venir entre le mois de septembre jusqu'en avril 2015. La Direction va faire en sorte de leur attribuer des logements (Bâtiment EPA-MASSE).

Débat sur le changement de statut et de métier

Le Directeur de l'ENBD fait état d'un stress accru pour une partie des agents soumis à un changement de métier et de statut. Le médecin de prévention confirme cette analyse ?


L'ENBD avait pour mission de former les douaniers aux missions de surveillance. Cela permettait aux enseignants de bénéficier au même titre que leurs stagiaires d'une bonification de 5 ans sur le départ à la retraite après 17 ans passés dans les missions liées à la surveillance. Depuis la réforme des retraites de 2003, les agents bénéficiant de ce statut sont **dans l'obligation de sur-cotiser**. L'École de Rouen formait les agents aux opérations commerciales (travail de bureaux) et leurs enseignants ne bénéficiaient pas de cette bonification. L'arrivée de cette formation fait perdre aux enseignants de l'ENBD de la Rochelle ce statut. Il manquerait à certains enseignants quelques trimestres pour en bénéficier. Pour garder ce statut ils doivent quitter métier d'enseignant pour retourner dans des brigades de douanes effectuant des missions de surveillance (changement de résidence et de métier) sinon ils restent enseignants et perdent ainsi **sans aucune compensation ou rattrapage financier** leur bonification de cinq ans.

La discussion qui se déroule au niveau national n'est toujours pas réglée. La CGT a tenu à rappeler que le nombre d'agents concernés était très limité (à peine une dizaine d'agent) pour une administration qui contient 17 .000 agents et a demandé que soit inscrit au procès-verbal de cette instance la mention suivante. « **Cette situation est tout simplement dégueulasse** ».

* * * * *

⑥ Examen du rapport annuel du médecin de prévention pour l'année 2013

Mme CARON (Médecin de prévention) a présenté ce rapport pendant plus d'une heure. Vous [trouvez ici ce rapport](#) avec quelques commentaires

Il suffit de passer la souris sur  pour que les commentaires et les interventions s'affichent. .

Après la présentation de Mme CARON et en dehors du rapport nous sommes intervenus sur le point suivant.

La CGT demande s'il existe des formations pour les agents qui peuvent être confrontés aux suicides ou tentatives de suicides des agents et stagiaires. Nous faisons notamment référence aux agents du BGAS de l'ENBD qui doivent prendre en charge des familles de stagiaires qui décèdent au cours de leur stage (*très rare mais le cas s'est déjà produit*). On aurait pu citer aussi le cas des agents des services de ressources humaines de la DDFiP 17.

* * * * *

7 Examen des propositions de travaux des directions : Élaboration du budget 2014

Alors qu'un groupe de travail s'est tenu le 02/04/2014, ce point aura fait l'objet de plus de trois heures de débat.

A 17h45, nous avons demandé au président du CHS-CT de reporter les points 8, 9 et 10 pour prochaine réunion et de terminer cette journée par la validation de ce budget afin d'engager les dépenses.

Les représentants du personnel se sont réunis pendant 15 minutes pour décider des dépenses à valider et à refuser.

Vous trouverez [ici le tableau récapitulatif des dépenses](#) refusées et acceptés.

* * * * *

Avant de clôturer cette réunion plénière, le président du CHS-CT s'est posé la question sur l'utilité du maintien d'un groupe de travail sur le budget compte tenu de la durée de ce débat.

Le CHS-CT a débuté à 9h30 pour se clôturer à 18h45 avec une pause méridienne d'une heure.

8 Examen des accidents de services

Ce point n'a pu être abordé et sera vu au prochain CHS-CT (juin 2014).

* * * * *

9 Examen des fiches de signalement ou d'agression

Ce point a été en partie abordé avec le débat sur les boutons paniques et les problèmes d'ergonomie de box de réception. Il sera remis à l'ordre du jour au prochain CHS-CT notamment pour suivre la sécurisation des boxes de réception des redevables

* * * * *

10 Questions diverses

Nous avons plusieurs questions à poser et plusieurs propositions de travaux.

* * * * *